

# La Gazette Marloise

Bulletin d'information trimestriel

## N°4 - Octobre 2021



**Barbecue communal & tournoi de pétanque**  
**GRATUIT**

**SAMEDI 3 juillet 2021**  
**15H00 - 23H00**  
**Stade de Marles-en-Brie**

**MARLATHON**

2,5 KM  
5 KM  
10 KM

**DIMANCHE 12 SEPTEMBRE**

DÉPART 9H00 - STADE DE MARLES

**NETTOYONS LA NATURE**

**SAMEDI 25 SEPTEMBRE**

**À PARTIR DE 9H30**  
**RENDEZ-VOUS**  
**PLACE DE LA MAIRIE**

**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
**MARLES-EN-BRIE**

**Samedi**

**4 SEPT.**

**9h à 14h**

**salle polyvalente**  
**J.C. Boutillier**

**CITYALL**



TELECHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLI  
PLUS SÉLECTIVE MARLES EN BRIE



**Ronde des Trois Clochers**  
**DIMANCHE 19 SEPTEMBRE**



Rendez-vous à  
partir de  
9H30  
**AU CUBE**  
**À LA HOUSSAYE**

**Prévoir**  
**Pique-nique**

et goûters offerts sur le parcours

**E.LECLERC**





## VOS ÉLUS MUNICIPAUX

### Le Conseil Municipal



**Maire : Patrick Poisot**

Délégué de Marles auprès de la Communauté de Communes du Val Briard (CCVB)



**1er Adjoint : Michel Lacas**

- Finances, budgets et exécution budgétaire,
- Urbanisme de planification,
- Réglementation relative à la publicité,
- Sécurité,
- Gestion des listes électorales,
- Actions auprès de la jeunesse,
- Relations avec La Poste (agence postale).



**2ème Adjointe : Nadine Stubbé**

- Déléguée de Marles-en-Brie auprès de la Communauté de Communes du Val Briard (C.C.V.B.),
- Travaux,
- Relation avec les experts,
- Visite de sécurité des bâtiments et suivis des commissions de sécurité.



**3ème Adjoint : Arnaud Fabre**

- Animations sportives, culturelles et festives,
- Relations avec les associations,
- Communication et information.



**4ème Adjointe : Michèle Benech**

- Enseignement du 1er degré,
- Représentation de la commune auprès des lycéens et collégiens du secteur,
- Services périscolaires,
- Action sociale,
- Actions en faveur des seniors,
- Gestion des listes électorales.



**5ème Adjoint : Stéphane Bonnel**

- Espaces verts,
- Développement durable,
- Cimetière,
- Relations avec la sécurité civile, la défense nationale, la gendarmerie nationale et les services d'incendie et de secours,
- Patrimoine,
- Suivi de la politique culturelle de la commune,
- Cérémonies,
- Transport.

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

**P. POISOT**

### RÉDACTION / MAQUETTE

**C. HUBERT**

### CRÉDITS PHOTOS / IMAGES

**C. HUBERT, A. FABRE**

**freepng.fr**

### IMPRESSION

**LES PRESSES DU LION, Lognes**

### Les conseillers municipaux de la majorité\*

- Christophe PALLEZ
- Sylvie CHEVALIER
- Éric PIASECKI
- Caroline VERTON
- Patrice GASTON
- Sandrine ROBINET
- Julia GOMES
- Manuel CORTES
- Delphine SANCHEZ

### Les conseillers municipaux de l'opposition\*

- Daisy COCQUET
- Luis NORINHA
- Greta BOCKLER
- Isabelle AZANÉ

## HORAIRES DE LA MAIRIE

### ACCUEIL DU PUBLIC

Mairie / Agence Postale

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi  
9h00 / 12h00

**Mairie uniquement**

Vendredi

13h30 / 17h30

### PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

01 64 42 55 80

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
9h00 / 12h00 et 13h30 / 17h30

Mercredi et samedi

9h00 / 12h00

### FERMETURE

**MERCREDI ET SAMEDI**

**À PARTIR DE 12H00**

## AGENDA

# MARCHÉ DE NOËL

4

# DÉCEMBRE 2021

\* L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :  
1° Par ancienneté de leur élection, depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;  
2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;  
3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.  
Article L2121-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)



# ÉDITO

## LE MOT DU MAIRE

L'été est derrière nous et l'automne arrive à grands pas.

Le mois de septembre a démarré sportivement avec le forum des associations puis notre marlathon avec sa 11ème édition, la ronde des 3 clochers et nettoisons la nature avec notre partenaire les établissements Leclerc.

Septembre symbolise également la traditionnelle rentrée scolaire où nous accueillons cette année 206 élèves.

Nous espérons vivement que cette année scolaire 2021/2022 soit sous de meilleurs auspices. En attendant, le protocole sanitaire reste de vigueur.

La rentrée sur Marles est également empreinte de travail pour l'équipe municipale.

Nous concrétisons de nombreux projets sur cette fin d'année, comme, l'enfouissement des réseaux aériens du Bois Thierry, l'éclairage du stade avec la participation de Marles AC, les réfections de voirie (chaussée et trottoir) et de la canalisation d'eaux pluviales de la rue Olivier.

Pour être au plus près des envies et des besoins de nos jeunes, nous mettons à disposition un formulaire, que vous trouverez en page 8, à remplir et à nous retourner.

### À vos stylos !!

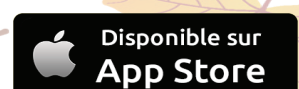
CityAll est l'application de communication interactive et gratuite de notre commune. L'avez-vous déjà téléchargée ? Si ce n'est pas encore le cas, faites le sans tarder ! Progressivement CityAll remplacera l'alerte SMS, rendez-vous en page 10 !!

Chères marloises et chers marlois, petits et grands, je vous souhaite une belle rentrée.

**CITYALL**  
Toute l'info locale sur votre smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez **Marles en Brie**



### SOMMAIRE :

|                                      |         |
|--------------------------------------|---------|
| <b>Vos élus municipaux</b>           | page 2  |
| <b>Édito - Le mot du maire</b>       | page 3  |
| <b>Projets - Perspectives</b>        | page 4  |
| <b>Retour en images sur...</b>       | page 6  |
| <b>Consultation jeunesse</b>         | page 8  |
| <b>Infos Pratiques</b>               | page 10 |
| <b>Civisme - Bien vivre ensemble</b> | page 14 |
| <b>Coup d'oeil sur...</b>            | page 17 |
| <b>Tribune libre de l'opposition</b> | page 19 |
| <b>N° utiles / Urgences</b>          | page 20 |



# PROJETS - TRAVAUX



## RUE OLIVIER

### SENS UNIQUE et RÉORGANISATION DU STATIONNEMENT

Après une information du projet à tous les riverains concernés, en début d'année par un porte à porte qui aura duré 1 mois, par une campagne de communication (Marles Infos, Facebook, Site Mairie, CityAll, SMS, panneau lumineux, Gazette N°3), la phase d'ajustements a été mise en place le 30 Août 2021.

Ce projet a été validé par le Département de Seine et Marne et l'équipe municipale a travaillé avec le Cabinet Greuzat, professionnel d'aménagement de voirie, afin de prendre en compte les différents paramètres de la rue.

Afin d'éviter un débordement de stationnement dans la rue Olivier, la création de 5 places de stationnement dans le lotissement des Vieilles Fermes verra le jour avant la fin de l'année 2021.

A notre demande, une nouvelle réunion avec le Cabinet Greuzat a eu lieu le 10/09 afin de revoir quelques points, suite aux commentaires des riverains.

Les conditions sanitaires étant plus favorables, une réunion publique s'est tenue le 23 Septembre 2021 à 19h30 à la salle polyvalente pour les riverains de la rue Olivier et du lotissement des Vieilles Fermes, ainsi que pour les agriculteurs empruntant également cette rue.

Le chef de projet du Cabinet Greuzat était également présent afin de répondre aux questions techniques éventuelles.

## RUE DU BOIS THIERRY ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS (Éclairage Public, Basse Tension, Téléphonie)

La société SOBECA démarrera les travaux au 4ème trimestre 2021

8 Candélabres (6 dans la partie roulante et 2 en détecteur de mouvement dans la partie piétonne) seront installés.

Montant du projet TTC : **147 663,60 €**

Subvention du SDESM\* TTC : **29 823,00 €**

Subvention FACE C : **56 045,60 €**

Reste à charge pour la commune TTC :

**61 795,00 €**

\* Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne



## LES TRAVAUX D'ÉTÉ À L'ÉCOLE

### Réfection du sol des sanitaires de l'école maternelle

Montant des travaux : **941,77 €\***

\*La pose et l'installation du nouveau revêtement de sol ont été effectuées par le personnel communal des services techniques.

### Remplacement et installation d'une station de lavage vaisselle à la restauration scolaire

Montant des travaux : **8 510, 40 €**

## RÉFECTION DE VOIRIE & CANALISATION D'EAUX PLUVIALES

Un marché public a été lancé le 23 août 2021 qui comprend :

- Réfection de la voirie
- Création d'un trottoir pour personne à mobilité réduite (trottoir sans stationnement)
- Réfection de la canalisation d'eaux pluviales.

Neuf sociétés ont répondu. Après analyse des offres, les sociétés retenues pour ce projet sont : **SAS PIAN Entreprise** pour les travaux de voirie et la **SA M3R** pour les travaux de réfection de la canalisation d'eaux pluviales.

• montant total des travaux : **270 381, 60 €**

• subventions : **130 900 €**

(Dont Département de Seine et Marne : 76 100€ et région Ile de France : 54 800€)

• reste à charge pour la commune :

**139 481,60 €**

Le démarrage des travaux aura lieu au 4ème trimestre 2021.



Nationale



**DÎNERS AMÉRICAINS,  
RESTAURANT ROUTIER**

Souhaitez-vous passer une soirée agréable et conviviale autour d'un repas délicieux dans un restaurant ?

Découvrez notre restaurant le Nationale 4, et laissez-vous convaincre par nos nombreuses recettes succulentes.

Passez de douces soirées dans notre bel et agréable espace extérieur.

Vous pouvez commander à emporter !

ZAC Val Bréon  
77610 Châtres  
Tél. : 01 64 07 61 02

Poisot  
optique



*Près de chez vous !  
Votre nouvel opticien indépendant*

*Situé 10 rue Curie (CC Intermarché)  
À Fontenay-Trésigny*

*Au plaisir de vous rencontrer*

*Cindy POISOT*



**Mouillard  
Couverture  
Charpente**

PAS DE TOIT SANS MOI !

Entreprise de couverture à Marles-en-Brie

Sollicitez l'équipe de Mouillard Couvertures Charpentes pour la réalisation de tous les travaux de toiture !

**M.C.C.**

CHARPENTE - COUVERTURE - ISOLATION  
ZINGUERIE - VELUX

121 avenue du Général de Gaulle  
77610 MARLES-EN-BRIE  
Appelez au 09 74 56 75 78

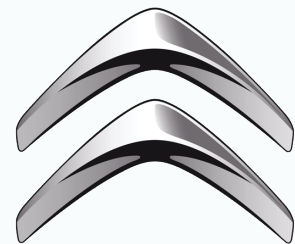
<https://www.mcc-couvertures.fr/>

**GARAGE BERTRÉ  
Jean-Jacques**

157 avenue du Général de Gaulle  
77610 MARLES-EN-BRIE

Tél. : 01 64 25 95 07  
Fax. : 01 64 42 61 86

[garagebertre@orange.fr](mailto:garagebertre@orange.fr)

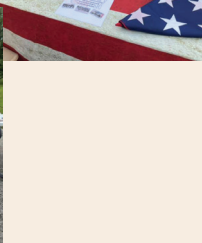


**CITROËN**



# RETOUR EN IMAGES SUR..

## Le forum des associations



## Le Marl'Athon 2021



## Savez-vous qu'une nouvelle association vient de voir le jour à Marles-en-Brie ?



“La Pétanque de l'Âne Marlois” propose à tous de rencontrer des partenaires pour pratiquer, à son rythme, et en toute convivialité la pétanque. Pour rencontrer les membres du bureau, rien de plus simple !

Rendez-vous au stade municipal de Marles-en-Brie, le samedi, à partir de 14h30.

Vous pouvez également retrouver toutes les informations sur le compte facebook “Pétanque de l'Âne Marlois”

La cotisation annuelle est de 20 €.







**MIROITERIE**  
**SMV**

- Fenêtre
- Porte d'entrée
- Porte fenêtre
- Volet
- Porte de garage
- Portail
- Baie vitrée
- Bris de glace
- Miroir
- Garde Corps
- Crédençe
- Paroi de douche
- Verre décoratif

12 impasse de la Fosse Rouge ZA Lavoisier  
77220 Presles-en-Brie  
Tél. : 01 64 07 45 09 - Mob. : 06 34 48 71 93  
<https://www.miroiteriesmv.fr/>



**V2M**  
**CONSTRUCTION**

**Couverture**  
**Zinguerie**  
**Rénovation**  
**Maçonnerie**

Tél.: 06 69 66 06 22 / 06 42 74 63 34



**INOV'**  
**PARQUETS**

**Le parquet, notre passion !**  
**30 ans d'expérience**

Christophe DERVILLÉ  
06 58 45 71 02

[christophe@inovparquets.fr](mailto:christophe@inovparquets.fr)

121 Avenue du Général de Gaulle  
77610 Marles en Brie

FOURNITURE ET POSE DE TOUS PARQUETS - PONÇAGE ET VITRIFICATION  
SHOW-ROOM À MARLES-EN-BRIE SUR RDV UNIQUEMENT  
DÉPLACEMENT FRANCE ET ÉTRANGER  
Vente de granulés au sac ou à la palette



Ce questionnaire t'est proposé afin de connaître les besoins et envies des jeunes marlois pour mettre en place les actions nécessaires.

NOM/PRÉNOM (facultatif) : ..... AGE:.....  
 DATE D'ARRIVÉE SUR MARLES-EN-BRIE : .....

**TES LOISIRS**

- Se retrouver entre copains
- Sortir de chez soi
- Pratiquer des activités sportives
- Pratiquer des activités (Théâtre, Activités manuelles, musique,...)
- Faire de nouvelles rencontres
- Autres loisirs : .....

**Pratiques tu des activités dans un club ou une association ?**

- Oui
- Non
- Si oui, lesquelles ?
- Activités sportives : .....
- Activités culturelles (musique, danse) : .....
- Autres : .....

**Participes-tu aux activités proposées par le Val Briard ?**

- Oui
- Non

**En dehors des activités organisées (associatives) comment occupes-tu ton temps libre ?**

- Je passe du temps avec mes amis
- Je lis
- J'écoute la musique, Je regarde, la télévision, Je joue aux jeux vidéo Je vais au cinéma Je vais à la bibliothèque Je garde mes frères et/ou sœurs Je fais mes devoirs Je vais sur Internet Je fais du sport
- Autres. Préciser : .....
- Existe-t-il un lieu ou des lieux où tu te retrouves avec tes amis ? Si oui, lequel ou lesquels ? .....

**Si l'on créait un lieu de rencontres sur MARLES que souhaiterais-tu ?**

- Être aidé(e) dans ta scolarité et ton orientation
- Participer à des animations (sorties, tournois, spectacles...)
- Pouvoir discuter sur des sujets liés à la santé (alimentation, les drogues, la sexualité...)
- Echanger sur des sujets d'actualité
- Echanger avec nos anciens
- Être accompagné(e) pour monter des projets (actions de solidarité, manifestations culturelles ou sportives...)
- Autres. Préciser ; .....

**TES ATTENTES**

- Penses-tu qu'il soit nécessaire de proposer davantage d'activités pour les jeunes ?
- Oui
- Non
- Si oui, lesquelles ?
- Des activités sportives
- Des activités culturelles
- Des grands jeux
- Des activités musicales
- Des activités d'extérieur
- Des soirées Des sorties Ludothèque
- Des activités autour du numérique, de la photo,
- Des activités autour de l'environnement
- Des activités scientifiques et techniques
- Un conseil municipal des jeunes
- Autres. Préciser : .....

MERCI DE DÉPOSER LE QUESTIONNAIRE EN MAIRIE - OU DANS LA BOÎTE PRÉVUE PRÈS DE L'ARRÊT DE BUS PLACE DE LA MAIRIE






**DS**  
**Agencement & Travaux d'intérieur**

*Pour tous vos travaux de rénovation et décoration*

PEINTURE - CARRELAGE - ÉLECTRICITÉ  
PLOMBERIE - MENUISERIE INTÉRIEURE/EXTÉRIEURE -  
POSE DE CUISINES ET SALLES DE BAIN

Partenaire et fournisseur ARAN :  
cuisines - salles de bain - dressings  
<https://www.arancucine.it/www/fr/>


**Mr SABLJAK**  
06 86 70 85 59  
dsabljak@wanadoo.fr




**RÉSERVEZ VOTRE VTC**

**RÉSERVATION UNIQUEMENT  
À L'AVANCE**  
24H/24 7J/7

Téléchargez notre application sur

 Disponible sur Google Play
  Disponible sur App Store

[WWW.MYVTCCONNECT.COM](http://WWW.MYVTCCONNECT.COM)

 myvtconnect
  myvtconnect
  myvtconnect
  06 70 72 93 48

*Pizzeria*  
*Da Renato*  
RISTORANTE ITALIANO




Ouvert  
du lundi au samedi  
de 12h à 14 h  
et de 19h à 22h30

*54, avenue de Verdun*  
*77610 Fontenay-Trésigny*  
Tél. : 01 64 25 25 19

**HORVAIS**

Zone Artisanale  
13 rue Victor Hugo 77610 Fontenay-Trésigny  
Tél.: 01.64.25.20.01 Fax : 01.64.25.99.30.  
[contact@horvais.fr](mailto:contact@horvais.fr)

- FENÊTRES
- VOLETS ROULANTS
- RIDEAUX MÉTALLIQUES
- MOTORISATION
- RÉPARATION









# INFOS PRATIQUES



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE  
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous  
informe en temps réel  
sur votre Smartphone

 Alertes notification

 Actualités

 Événements

 Travaux

Retrouvez toute l'information  
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**  
puis sélectionnez votre ville



## Une cabine de téléconsultation pour les habitants de Rozay-en-Brie et du Val Briard



crédit photo : Conseil départemental de Seine-et-Marne

Les habitants de Rozay-en-Brie et du Val Briard pourront bénéficier de la première cabine de téléconsultation médicale du territoire. L'équipement connecté doit permettre de répondre au manque de professionnels de santé dans le secteur. Derrière l'écran, un médecin vous guidera dans la manipulation des appareils tout au long de la consultation et l'éventuelle ordonnance à la fin.

### Adresse :

locaux de la mairie de Rozay-en-Brie,  
6 rue Alphonse Lamartine  
77540 Rozay-en-Brie  
(site de la nouvelle Maison France Service)

### Consultations :

- Les lundis et mercredis de 12 h à 14 h,
- Les mardis et jeudis de 9 h à 13 h et 13 h 30 à 14 h,
- Le vendredi de 12 h à 15 h 30,
- Le samedi de 9 h à 12 h.

### Comment prendre rendez-vous ?

Pour prendre rendez-vous, il suffit de se connecter sur le site [imedians.com](http://imedians.com) et créer un compte personnel en saisissant le code d'activation CD77 qui est le même pour les trois cabines de téléconsultation de Seine et Marne.

La prise de rendez-vous se fait également par téléphone au 01 70 81 49 46 (coût d'un appel local - appel non surtaxé).

**À noter :** pour entrer dans une cabine de téléconsultation, l'âge minimum est 14 ans accompagné d'un représentant légal.

## BOURSE D'ENTRETIEN SCOLAIRE

La municipalité alloue une bourse aux jeunes marloises et marlois inscrits en sixième et jusqu'à l'âge de seize ans (à la date de la rentrée en cours).

Merci de déposer en mairie un R.I.B. accompagné du nom et prénom ainsi que la date de naissance de l'enfant concerné avant le 31 décembre de l'année en cours.







## La Ferme du Moulin

VOLAILLES ET PRODUITS FERMIS

Rue Caron - 77610 Marles-en-Brie

Tél. : 01 64 25 22 10

[www.lafermedumoulin.fr](http://www.lafermedumoulin.fr)

Ouvert :

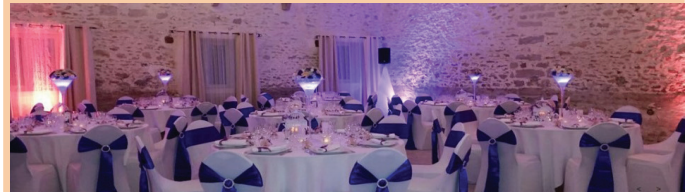
Du lundi au samedi

De 9h30 à 19h sans interruption  
(Sauf dimanche et jours fériés)



Parce que Recevoir  
est tout un Arts !

Traiteur  
Organisateur de réception  
Recherche de salles  
Séminaires, mariages,  
fêtes familiales



18 Avenue du Général DE GAULLE

77610 Marles en Brie -

Tél : 01.64.42.68.38

Mob : 06.08.68.74.79

E-mail : [artstraiteur@wanadoo.fr](mailto:artstraiteur@wanadoo.fr)

[www.arts-traiteur.com](http://www.arts-traiteur.com)



UNE MARQUE V.THERM SERVICES

Installation, entretien et dépannage chauffage

Devis gratuits - À votre service 5j/7j



38 rue de la Brèche aux Loups 77610 MARLES EN BRIE

Tel : 09 86 66 36 77 Mail : [contact@veroneo.com](mailto:contact@veroneo.com)

Web : [www.veroneo.com](http://www.veroneo.com)



Isabelle ERDMANN  
Cédric FONTUGNE  
Agents généraux associés

Orias 12069153 -18007328

2 agences à votre service



8 avenue de Strasbourg

77120 Coulommiers

Tél. : 01.64.03.02.49

12 rue de la Gare

77360 Vaires-sur-Marne

Tel. :01.60.20.19.97

Confiez la gestion de vos risques  
à un entrepreneur comme vous,  
votre agent Gan



Gan Assurances - Compagnie française d'assurances et de réassurances - Société anonyme au capital de 193 107 400 euros - RCS Paris 542 063 797 - APE 6512Z - Siège social : 8-10, rue d'Antony - 75008 Paris - Tél. : 01 70 94 20 00 - [www.gan.fr](http://www.gan.fr) - Direction Reclamations Clients - Gan Assurances - 3 place Marcel Paul - 92024 Nanterre - E-mail : [reclamation@gan.fr](mailto:reclamation@gan.fr) - Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92409 - 75430 Paris Cedex 08

## Centre Communal d'Action Sociale



Le CCAS de Marles-en-Brie propose aux personnes âgées de 65 ans, vivant seules ou en couple, non-imposables, domiciliées à Marles-en-Brie, une aide au paiement des charges de chauffage.

Les montants de ressources doivent être inférieurs aux seuils d'imposition suivants, hors réductions d'impôts au titre du crédit d'impôt :

- 15 341 € pour une personne seule,
  - 20 383 € pour 1,5 part,
  - 28 617 € pour un couple,
- après application de la décote de la

réduction d'impôt sous condition de ressources et, compte tenu du seuil de mise en recouvrement de l'impôt. Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie, avant le 31 octobre 2021, munis d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, de l'avis de non-imposition, d'un justificatif de paiement des charges de chauffage et un R.I.B..

Les personnes âgées hébergées ne pourront bénéficier de cette aide.



### TOUT SAVOIR SUR LES NUMÉROS EN 08 ET LES NUMÉROS COURTS

#### Les numéros à tarification « gratuite » : service et appel gratuits

Il s'agit des numéros à dix chiffres commençant par 0800 à 0805 et des numéros courts à 6 chiffres commençant par 116 et ceux à 4 chiffres commençant par 30 et 31 sont communément appelés « numéros verts ».

0 800 134 426

Service & appel  
gratuits

Onglet mentions  
légalés

Quelle que soit la répartition des chiffres,  
le numéro est centré dans la hauteur et la largeur du cartouche blanc.

#### Les numéros à tarification « normale » : service gratuit + prix d'un appel

Il s'agit des numéros à dix chiffres commençant par 0806 à 0809 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 1 ou 3. Les communications sont incluses dans les forfaits fixes et mobiles ou sont facturées à l'appelant à un tarif identique à celui des appels vers les numéros fixes géographiques. Ils sont signalés en gris.

0 809 100 114

Service gratuit  
+ prix appel

Onglet mentions  
légalés

Quelle que soit la répartition des chiffres,  
le numéro est centré dans la hauteur et la largeur du cartouche blanc.

#### Les numéros à tarification « surtaxée » : service payant + prix d'un appel

Il s'agit des numéros à dix chiffres commençant par 081, 082, 089 et de certains numéros courts à 6 chiffres commençant par 118 et à 4 chiffres commençant par 1 ou 3. La valeur de cette surtaxe peut dépendre de la durée de l'appel (facturation à la durée) ou être facturée de manière forfaitaire, indépendamment de la durée de l'appel (facturation à l'acte). L'information tarifaire est communiquée en début d'appel. Ces numéros sont signalés en violet.

0 825 200 014

Service 0,15 € / min  
+ prix appel

Onglet mentions  
légalés

Quelle que soit la répartition des chiffres,  
le numéro est centré dans la hauteur et la largeur du cartouche blanc.



**CALENDRIER ÉLECTORAL 2022 :****Dates de l'élection du Président de la République :**

- le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

**Dates des élections législatives :**

- le dimanche 12 juin 2022 pour le premier tour ;
- le dimanche 19 juin 2022 pour le second tour.

**L'inscription sur les listes électorales**

Afin de faciliter la participation des personnes qui remplissent pour la première fois les conditions d'inscription sur les listes électorales, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) les inscrit automatiquement sur les listes électorales :

- les personnes qui viennent d'acquérir la

majorité (18 ans) ;

- les personnes qui viennent d'être naturalisées (sous réserve qu'elles aient la majorité) ;
- les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge.

**Comment s'inscrire ?**

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr (téléservice disponible dans toutes les communes depuis le 1er janvier 2019) ;
- En se rendant en mairie avec les pièces exigées (CNI + justificatif de domicile de - de 3 mois) ;
- Par un tiers dûment mandaté en mairie avec les pièces exigées ;
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669\*02 et les pièces exigées.

**DÉMARCHAGE ABUSIF :****De quoi parle-t-on ?**

Le démarchage abusif consiste à subir des invitations (par téléphone, à domicile) pour la prestation ou la vente de service sans le consentement du consommateur.

**Les secteurs concernés**

(liste non exhaustive)

- les **travaux** dans la maison (comme la rénovation énergétique à 1€)
- les fournisseurs d'énergie.
- Les secteurs de l'assurance, la téléphonie sont aussi très offensifs.
- Si vous avez un contrat avec des tarifs réglementés, vous pouvez le conserver jusqu'en 2023. Certaines de ces entreprises ont été punies d'une amende.

**Les moyens d'action :**

- Inscrivez-vous sur liste rouge ou la liste anti-prospection
- Demandez une carte professionnelle au démarcheur à domicile.
- Ne communiquez jamais vos données personnelles.
- Laissez-vous le temps de la réflexion. L'article L. 221-5 de la loi consommation oblige le vendeur à accompagner le contrat d'un formulaire de rétractation. Si ce dernier est absent du document, ce qui arrive fréquemment, le délai de rétractation se prolonge de 12 mois. Par ailleurs, la loi Consommation interdit à tout vendeur, dans le cadre d'un démarchage physique ou téléphonique, d'encaisser un paiement ou de débiter le compte du consommateur dans un délai de 7 jours suivant la commande.
- Si vous n'êtes pas intéressé, soyez très ferme avec votre interlocuteur.
- Les sanctions pour abus de faiblesse (pratique commerciale consistant à faire souscrire un contrat à un consommateur vulnérable, du fait de son âge, de sa situation de handicap, etc.) sont renforcées grâce à la loi Consommation. Les amendes peuvent aller de 9 000 à 375 000 euros, et représenter jusqu'à 10% du chiffre d'affaires de l'entreprise condamnée.



# CIVISME - BIEN VIVRE ENSEMBLE



## ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années.

Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles (PSL), issus des dons de sang. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

Le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France.

Les produits sanguins sont également employés pour fabriquer des médicaments (immunoglobulines, facteurs de coagulation...). Aujourd'hui, plus de 200 maladies sont ainsi traitées avec des substances produites à partir du plasma.

Selon une enquête nationale sur les receveurs de produits sanguins, menée par l'EFS, les maladies du sang et les cancers concernent près de la moitié (47 %) des patients transfusés et les interventions chirurgicales concernent quant à elles un peu plus du tiers (35 %) des patients transfusés.



### Le saviez-vous ?

- \* 1 million de malades sont soignés chaque année grâce au don de sang.
- \* 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour.
- \* En 2014, 572 443 patients ont bénéficié

d'une transfusion (51,4 % de femmes et 48,6 % d'hommes).

\* Chaque patient reçoit en moyenne 5 produits sanguins labiles (PSL).

Les produits sanguins labiles, issus des dons de sang, ont une durée de vie limitée.

\* 7 jours : Plaquettes

\* 42 jours : Globules rouges

\* 365 jours : Plasma

### Des questions ?

### Réserver un créneau pour donner ?

<https://dondesang.efs.sante.fr/>

## CHIENS DANGEREUX



Il est rappelé que les propriétaires de chien de première catégorie ou chien d'attaque (American Staffordshire terrier,

race Mastiff, race Tosa) et assimilé, ont l'obligation :

- de déclarer leur possession en mairie dans la commune où ils résident,
  - de justifier de leur identification, de leur vaccination antirabique, de leur stérilisation attestée par certificat vétérinaire, de la souscription d'une assurance en responsabilité civile pour les dommages causés au tiers par l'animal.
- Un permis pourra alors être délivré par le maire sur présentation :
- d'une attestation d'aptitude du détenteur,
  - d'une évaluation comportementale de l'animal.

En cas de circulation sur la voie publique, ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Les mêmes obligations s'appliquent aux chiens de deuxième catégorie, hors stérilisation.



**ENCOMBRANTS – RAPPEL – NE RIEN LAISSER SUR LE DOMAINE PUBLIC !**

Les encombrants sont sortis la veille du 1er mercredi de chaque mois (*le 1er jeudi de chaque mois pour l'enclave*) et doivent être rentrés, s'ils n'ont pas été évacués, au plus tard le lendemain du passage des encombrants et déposés en déchetterie par vos soins.

(Déchetterie - Route de Chaubuisson, 77610 Fontenay-Trésigny).

Laisser ses déchets sur la voie publique, en dehors des conditions fixées par arrêté, est interdit. Il s'agit d'une infraction pénale qui vous fait encourir une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à 450 €.



**Balayage - Désherbage - Démoussage**

**MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION  
À L'EFFORT COLLECTIF ET CITOYEN !**





# ILS SE SONT DIT OUI



Le 21 août 2021  
Mme Germé Anne et Mr Mathey Alice



Le 28 août 2021  
Mme Morel Victoria et Mr Boy Maxime



Le 4 septembre 2021  
Mme Ducrot Sandra et Mr Vieira Sidney



Le 18 septembre 2021  
Mme Barche et Mr Mathieu





# COUP D'OEIL SUR...

## LE SERVICE PÉRISCOLAIRE : LES AGENTS

C'est le plus important service municipal. Il est composé de :

- 2 agents de service,
- 2 ATSEM,
- 4 animateurs/trices,
- 1 agent administratif partiellement dédié à la gestion du service.

## LE SERVICE PÉRISCOLAIRE : LES RÔLES

Les agents de service sont chargés de l'entretien des locaux et de la bonne marche des éléments nécessaires à la restauration des enfants le midi (entretien des réfrigérateurs, fours, lave vaisselle). Cette équipe est en charge également de la préparation de l'espace de restauration, la réchauffe des plats proposés par notre prestataire de service (Armor Cuisine) et du service à table des enfants.

Les ATSEM ont en charge des missions essentielles à la bonne marche des écoles maternelles. Elles font partie intégrante de l'équipe éducative. Outre leurs tâches en matière de propreté et d'hygiène des petits, elles sont également associées aux projets pédagogiques des écoles maternelles. Ce sont des agents précieux, polyvalents et essentiels dans le bon déroulement d'une journée en école maternelle.

Les animateurs participent à l'encadrement des enfants sur la pause méridienne, la garderie et l'étude surveillée. Ils accueillent, animent et surveillent des groupes d'enfants scolarisés en maternelle et/ou en élémentaire.



L'agent administratif dédié est chargé de l'inscription (et désinscription) des enfants aux services périscolaires, de l'édition des factures, des commandes de repas et de leur suivi.

## LE SERVICE PÉRISCOLAIRE : LES RESPONSABILITÉS

Tous les agents du service périscolaire sont tenus de faire respecter le règlement intérieur.

Ils sont placés sous l'autorité de l'adjointe chargée des services scolaires et périscolaires et de la secrétaire de mairie. En outre, ils sont en charge de la sécurité physique et morale des enfants dont ils ont la responsabilité. À cet effet, régulièrement, des formations leur sont proposées (premiers secours, sécurité incendie, hygiène...)



## TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

(Délibération n°2021/05/07/11 du conseil municipal du 5 juillet 2021)

### RESTAURATION :

- MATERNELLE : 5,30 €
- ÉLÉMENTAIRES : 4,30 €

### GARDERIE :

*Lundi, mardi, jeudi, vendredi :*

- de 7h00 à 8h20 : 3,30 €
- de 7h45 à 8h20 : 1,50 €
- de 16h30 à 18h00 : 3,30 €
- de 16h30 à 19h00 : 5,30 €
- de 18h00 à 19h00 : 2,30 €

*Mercredi :*

- de 7h45 à 8h30 : 1,50 €
- de 8h30 à 11h30 : 5,30 €
- de 13h30 à 15h00 : 3,30 €
- de 13h30 à 16h30 : 5,30 €
- de 16h30 à 18h00 : 3,30 €
- de 16h30 à 19h00 : 5,30 €

### ÉTUDE SURVEILLÉE :

*Lundi, mardi, jeudi, vendredi :*

- de 16h30 à 18h00 : 2,30 €



# CHARTRE DE VIE DU PÉRISCOLAIRE

## CANTINE - GARDERIE - ÉTUDE - RÉCRÉATION

Pour que mon repas, mon temps de garderie, mon étude surveillée et ma récréation, soient un moment de détente et de convivialité...

### JE DOIS



#### À LA CANTINE :

- Rentrer et m'installer dans le calme,
- Me laver les mains avant de passer à table ou avant le goûter,
- Me tenir correctement à table,
- Lever le doigt pour demander quelque chose aux animateurs,
- Essayer de goûter à tout,
- Manger proprement,
- Ne quitter la table que si l'animateur me l'autorise.

#### TOUT LE TEMPS :

- Respecter le temps de l'appel, les animateurs et mes camarades,
- Respecter les locaux et le matériel,
- Tenir le silence quand les animateurs le demandent,
- Être poli avec tout le monde.

### JE NE DOIS PAS



#### À LA CANTINE :

- Manger avec mes mains,
- Me lever sans autorisation,
- Me balancer sur les chaises,
- Sortir de la nourriture de la cantine,
- Crier ou parler fort,
- Gaspiller ou jouer avec la nourriture,
- Sortir sans autorisation.

#### TOUT :

- Mâcher des chewings gums,
- Me bagarrer avec mes camarades,
- Tâper, bousculer ou insulter mes camarades et le personnel,
- Jouer avec ou tirer les vêtements,
- Salir les murs (avec un ballon, de la terre, etc...),
- Jeter des cailloux ou tous autres objets pouvant blesser quelqu'un.

Tous les enfants devront veiller à la bonne application de la charte de vie  
**Les enfants ne respectant pas ce règlement seront sanctionnés**  
**et les parents avertis par lettre et éventuellement convoqués en Mairie.**



# Calendrier scolaire 2021-2022

ZONE C

Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Vacances d'automne      | Fin des cours : samedi 23 octobre 2021<br>Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021 |
| Vacances de fin d'année | Fin des cours : samedi 18 décembre 2021<br>Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022 |
| Vacances d'Hiver        | Fin des cours : samedi 19 février 2022<br>Reprise des cours : lundi 7 mars 2022     |
| Vacances de printemps   | Fin des cours : samedi 23 avril 2022<br>Reprise des cours : lundi 9 mai 2022        |
| Vacances d'été          | Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022  |



Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les vacances débutant le mercredi ou le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le mardi ou le vendredi après les cours.

Les classes vaqueront le vendredi 27 mai 2022 et le samedi 28 mai 2022.

Le passage à l'heure d'hiver 2021 en France aura lieu le DIMANCHE 31 OCTOBRE 2021 à 3 heures, il sera 2 heures.

## Changement d'heure

Le passage à l'heure d'hiver se déroulera dans la nuit de samedi 30 au dimanche 31 octobre 2021



**- 1 heure**

À 3 heures du matin, il sera 2 heures.

### TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION

Le nouveau sens a-t-il du sens ?

Chères Marloises, chers Marlois, nous espérons que les rentrées scolaires et professionnelles se sont déroulées dans les meilleures conditions pour chacune et chacun d'entre vous. Comme vous le savez, le grand changement de la rentrée dans le village, c'est le nouveau sens de circulation (unique) de la rue Olivier. Changement qui s'accompagne de nouvelles places 'officielles' de stationnement sur le côté gauche de la voie. Si nous ne remettons pas en doute l'utilité du sens unique (qui pour le moment n'est pas encore respecté par tous), on peut tout de même s'interroger sur le choix des zones de stationnement. On peut remarquer en effet qu'il va devenir compliqué pour certains de manœuvrer pour rentrer dans leur garage ou leur cour en ayant des véhicules stationnés à gauche de la voie. Mais le plus déroutant est que tous les riverains du côté pair de la voie auront désormais des voitures stationnées sous leurs fenêtres. Tous ou presque. À moins que ces emplacements ne soient que provisoires... En attendant, prenez soin de vous.

L'Équipe Marl'Ensemble.

# N° UTILES / URGENCES



SAMU Gendarmerie Pompiers N° d'urgence Européen Urgence SMS Malvoyant SAMU social Enfance maltraitée



**SOS Médecins..... 3624**  
**Médecin de garde 24/24 - 7/7..... 0 825 826 505**  
**Pharmacie de garde ..... 01 60 71 58 00**  
**Urgences du site de Fontainebleau**

- **Urgences adultes .....01 60 74 11 11**
- **Urgences pédiatriques ..... 01 60 74 12 96**  
**Urgences gynécologiques ..... 01 60 74 14 37**  
**01 60 74 12 77**
- **Urgences obstétricales.....01 60 74 12 70**  
**01 64 74 12 77**

**Permanence des soins dentaires ..... 01 64 79 75 29**  
**Croix rouge Écoute ..... 0 800 306 306**  
**Violences conjugales .....3919**  
**Centre anti-poison ..... 01 40 05 48 48**  
**Urgence Gaz .....0 900 473 333**  
**Urgence Électricité ..... 0 810 333 018**

## Pharmacies ouvertes 24h/24h

**Pharmacie de la Gare :**  
3 place de la révolution  
77680 Roissy-en-Brie  
Tél. : 01.60.64.22.88.

**Pharmacie Khun :**  
Centre commercial Bay  
1 Av. de Lingfeld  
77200 Torcy  
**Tél. : 01.60.05.86.36.**



**INFIRMIÈRES  
LIBÉRALES**

Mme STEICHEN Karine  
Mme FABRE Sophie  
Tél. : 06 32 57 87 88



**Maison de Santé Hardy**  
13 Rue Lavoisier  
77610 MARLES-EN-BRIE  
Tel accueil: 07 80 77 37 64

- Chirurgien-Dentiste,
- Diéticienne-nutritionniste,
- masseur-Kinesithérapeute,
- Pédicure-podologie,
- Psychologie.

**Doctolib**  
<https://www.doctolib.fr/>

## Association Aide à domicile Centre 77

Association loi 1901 à but non lucratif  
23 rue du Général Leclerc  
77540 Rozay-en-Brie  
Tél. : 01 64 07 76 10



**Gendarmerie de Mortcerf :**

01 64 04 30 24

**Gendarmerie de Rozay-en-Brie :**

01 64 25 60 25



## Maison départementale des solidarités de Tournan-en-Brie

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h - fermé le mardi après-midi - Secrétariat assistante maternelle : 01 64 25 07 25 - Service PMI petite enfance : 01 64 25 03 60 - Direction : 01 64 25 03 70 - Service de l'aide sociale à l'enfance : 01 64 25 03 75 - Secrétariat RSA : 01 64 25 07 40 - Service de l'allocation personnalisée d'autonomie : 01 64 25 07 05.

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS FAIRE PART DE VOS REMARQUES, VOS SUGGESTIONS ET COMMENTAIRES SUR CETTE GAZETTE MARLOISE**

**PAR COURRIEL : [mairie-marles-en-brie@wanadoo.fr](mailto:mairie-marles-en-brie@wanadoo.fr)**

**OU PAR MESSAGES DANS LA BOÎTE AUX LETTRES (VERTE) DE LA MAIRIE.**

**CITY ALL**  
Toute l'info locale sur votre  
smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**  
puis sélectionnez **Marles en Brie**

